

ÉDITION EST

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°37 BIMESTRIEL MAI - JUIN 2024

**Nous œuvrons pour une
culture du partage** • p 08

SOMMAIRE

- 04** **Chapitre 1 : ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault
et près de chez vous
- 05** **13 ENGAGEMENTS**
- 08** **Chapitre 2 : ON AIDE**
Dossier : Nous œuvrons pour une
culture du partage
- 16** **Chapitre 3 : ON PROTÈGE**
Le Département, gardien du littoral
- 24** **Chapitre 4 : ON AIME**
Un printemps entre art, glisse et
saveurs



16



24



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr





édito

« Il est impératif
de continuer
d'œuvrer pour une
véritable égalité »

Ne jamais désarmer

Dans l'histoire de notre nation, certaines dates brillent comme des étoiles, illuminant le chemin vers une société plus juste et égalitaire. Le mois dernier, nous fêtons l'une d'elles : l'ordonnance historique du 21 avril 1944, symbole éblouissant de progrès et de démocratie. En accordant enfin aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, cette ordonnance a marqué un tournant majeur dans la lutte pour l'égalité des sexes.

L'ordonnance de 1944 a non seulement reconnu le rôle essentiel des femmes dans la société, mais elle a également affirmé leur droit fondamental à la participation civique. En permettant aux femmes de voter et de se présenter aux élections, la France a ouvert grand les portes de la démocratie, reconnaissant à égalité la voix des citoyens et celle des citoyennes. Pour cet anniversaire historique, j'aimerais ici rendre un hommage particulier à trois Héraultaises.

Laure Moulin qui remplit plusieurs missions de terrain pour la résistance. En parallèle, elle garda, coda ou cacha des manuscrits ou papiers compromettants à Montpellier. **Madeleine Laissac** qui, après avoir intégré la résistance en tant qu'agent de liaison du maquis, entra dans l'Armée secrète, et fut en charge du secteur de Murviel. **Marcelle Huc**, enfin, institutrice et militante syndicale et politique, qui rejoignit en 1942 l'Armée secrète

et Combat, et devint responsable des Mouvements unis de la Résistance (MUR) dans le secteur dit de Poilhes-Capestang en 1944. À la libération, ces trois femmes devinrent respectivement conseillère municipale de Montpellier, première députée de l'Hérault et première conseillère générale de l'Hérault.

L'ordonnance de 1944 ne marque pas seulement la fin d'une bataille, elle annonce le début d'une nouvelle ère de progrès et de changement. Cependant, malgré les progrès accomplis depuis 1944, le combat pour l'égalité des sexes est loin d'être terminé. Il est donc impératif de continuer d'œuvrer pour une véritable égalité entre les femmes et les hommes, dans tous les aspects de la vie.

En célébrant l'ordonnance de 1944, nous rendons hommage aux femmes qui ont lutté pour ce droit fondamental, mais nous rappelons également que le chemin vers l'égalité est encore long. Nous devons nous inspirer de leur courage et de leur détermination pour poursuivre la lutte, pour un avenir où les individus, quel que soit leur genre, puissent vivre librement, égaux en droits et en dignité.

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault

1 : on agit

Redécouvrez les arbres



Jusqu'au 30 juin, plongez au cœur des forêts au domaine du Département Restinclières à Prades-le-Lez. Une exposition mêlant supports interactifs, sonores et numériques vous permettra de (mieux) connaître les arbres, la biodiversité et les services que les forêts rendent à l'humanité. Tous vos sens seront en éveil, avec des installations permettant d'entendre les arbres, de les ressentir et d'entrer dans une relation sensible avec eux.

Entrée libre et gratuite.

Le week-end : 14h-18h

Mardi-vendredi : 8h30-12h30 | 13h30-17h30

Lundi : 13h30-17h30

Fermeture les jours fériés

13 engagements

ÇA AVANCE

Nos services civiques en visite

Lors d'une journée dédiée à l'alimentation, des jeunes en service civique au Département ont visité l'Unité de Production Culinaire (UPC) de Fabrègues ainsi qu'un maraîcher biologique. Sur place, les échanges ont porté sur l'approvisionnement, la qualité des produits et le fonctionnement des cantines des collèges. L'objectif : sensibiliser les jeunes sur la saisonnalité des produits, les circuits courts et la précarité alimentaire en leur présentant les différents dispositifs d'aide à l'alimentation. Avec le Plan Alimentaire Territorial, la majorité départementale s'engage à soutenir l'agriculture locale, à lutter contre la précarité alimentaire tout en veillant à la santé de tous les Héraultais.



On poursuit notre engagement pour l'emploi

Le Département soutient l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, où des personnes volontaires sont recrutées en CDI à temps choisi par des Entreprises à But d'Emploi (EBE), sur des activités utiles et non couvertes par l'économie locale. Et ça marche ! À Lodève, 150 emplois ont été pourvus en un an et demi. À Montpellier-Grabels, le dossier, soutenu par le Département, a été déposé auprès du Fonds d'expérimentation en janvier. L'équipe du Fonds est venue en mars échanger avec les partenaires du projet et évaluer le potentiel de la future EBE. Si un avis positif est émis, la prochaine étape sera l'habilitation par le Conseil d'État. L'activité pourrait être lancée d'ici fin 2024.



À Lodève, l'une des activités de l'EBE est le réemploi de textiles donnés par les habitants

L'actu

près de chez vous



Des livres et des jardins

Cette année encore, le Département est présent à la Comédie du livre à Montpellier du 17 au 19 mai. L'invitée d'honneur Anouk Faure, autrice et illustratrice spécialiste du dessin à l'encre et de la gravure, animera des ateliers d'initiation, tandis que ses œuvres seront exposées à la médiathèque Pierresvives. D'autres animations sont proposées sur le stand du Département, en lien avec le thème de l'imaginaire (réalité virtuelle, IA...).

Au Domaine départemental du Château d'O à Montpellier, « Rendez-vous aux jardins » ! Le Département s'inscrit dans cette initiative nationale lancée par le Ministère de la Culture, pour vous proposer les 1^{er} et 2 juin des visites guidées patrimoniales, des ateliers jardinage et des animations culturelles. Entrée libre.

L'Université et le SDIS34 contre les risques naturels

Avec le changement climatique, les risques naturels augmentent. Pour y faire face, le Département et le SDIS34 s'adaptent : équipements de pointe, recrutement et formation de nouvelles générations de pompiers... Autre axe : une meilleure coopération avec l'Université de Montpellier et le M2 Gestion des catastrophes et des risques naturels. « Cette collaboration va renforcer les liens entre les étudiants et les pompiers avec des stages pour les étudiants, la sélection des jeunes pompiers volontaires dans le master mais également des échanges de données ou le lancement de recherches spécifiques », a précisé Jérôme Lopez, élu du canton de Saint-Gély-du-Fesc et 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS, qui représentait le Président du Département et du SDIS34, Kléber Mesquida.



Anne FRAÏSSE, Présidente de l'Université Paul-Valéry, Jérôme LOPEZ 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS et Éric FLORES, Contrôleur général du SDIS

L'actu

dans l'Hérault

Participez à la collecte des archives du sport !

C'est à votre tour d'être invité à contribuer à cette grande collecte de documents d'époque, du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1970, pour retracer l'histoire sportive héraultaise. Photographies, affiches, témoignages... Les Archives départementales vous proposent de partager vos mémoires et celles de vos aïeux pour valoriser ce patrimoine afin qu'il ne soit pas oublié.

À vous de jouer ! Apportez vos trésors aux Archives départementales les vendredis 31 mai et 28 juin. Et RDV le 18 mai pour la Nuit de Pierresvives, placée sous le signe du sport évidemment !



La signature lors de la journée internationale des droits des femmes

Contre les violences, on ne faiblit pas

Lieu des violences, le logement est un frein au départ des femmes qui en sont victimes. Quand elles décident de partir, c'est le plus souvent l'auteur des violences qui conserve le logement et le relogement peut être compliqué par manque de ressources ou de réseau. Contre ce frein, Patricia Weber, Vice-Présidente déléguée aux solidarités à la personne et à l'autonomie, et François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault, ont signé un protocole innovant en faveur de l'accès mais également du maintien dans le logement social de ces femmes. Ce nouveau dispositif est le fruit d'un travail mené avec la CAF et la MSA, les bailleurs sociaux et les associations comme Via Voltaire et le CIDFF.

bon à savoir

1. De nombreux défis se posent dans le secteur de la prévention et la protection de l'enfance : le Département y répond avec un nouveau schéma d'actions Enfance et famille 2024-2028. **2.** On finance soliguide.fr, plateforme web référençant les lieux et les services utiles et accessibles aux personnes en difficultés. **3.** Le Département sera présent au tout premier Salon de l'agriculture de Villeveyrac le vendredi 14 juin. **4.** Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur le site herault.fr ou sur la page LinkedIn Département de l'Hérault.



2 : on aide

Nous œuvrons pour une culture du partage

Nous sommes convaincus que les arts et la culture sont essentiels pour tisser des liens, favoriser les échanges entre les générations et enrichir nos expériences. Dans l'Hérault, nous avons donc imaginé un pacte culturel du « faire ensemble », avec les citoyens, avec nos partenaires, avec les territoires et avec les acteurs culturels. Une culture de proximité levier d'émancipation, d'insertion et de solidarité, qui stimule l'innovation sociale et qui porte une attention particulière aux plus jeunes et aux personnes les plus fragiles.

Le Département défend une culture qui renforce le vivre ensemble, tout en cultivant nos différences.

Faire avec

Nous menons des projets qui créent des dialogues entre les générations, en co-construction avec les citoyens et les acteurs culturels dans les territoires. Des parcours sur-mesure offrent ainsi l'opportunité à nos aînés, aux enfants et jeunes accueillis en MECS (Maison d'enfants à caractère social), aux parents et leurs tout-petits, et aux personnes en situation de handicap d'explorer leurs identités à travers la découverte de l'autre. (lire p.10)



Faire territoire

Pour encourager la création et la diffusion culturelles sur tout le territoire, le Département vient en appui aux intercommunalités. Des partenariats forts accompagnent les programmations annuelles et les festivals, mais font aussi vivre la lecture publique, le patrimoine, l'enseignement de la musique et la pratique musicale (lire p.13).

« Nous menons des projets qui créent des dialogues entre les générations, en co-construction avec les citoyens et les acteurs culturels dans les territoires. »



Soutenir la création

Au-delà des aides apportées aux festivals, nous soutenons le fonctionnement de nombreux théâtres et salles de spectacle. Nous accompagnons également les artistes ainsi que le développement de projets culturels portés par des associations ou des compagnies. Propriétés du Département, la Scène de Bayssan à Béziers, lieu d'excellence en matière de diffusion du spectacle vivant, et les Archives et Médiathèque départementales Pierresvives à Montpellier, également lieu d'expositions, renforcent la qualité et la diversité de l'offre culturelle héraultaise.

Transmettre

Nous menons des actions spécifiques en faveur des collégiens, grâce aux AET (Actions éducatives territoriales), qui permettent aux élèves de participer à des ateliers d'initiation, de rencontrer des artistes et de découvrir des lieux d'art et de culture, en lien avec des sujets contemporains (sciences, nature, citoyenneté...) (lire p. 13).

Cette année, un projet novateur a vu le jour, en partenariat avec le collège de Saint-Mathieu-de-Trévières (lire p.11).

Nous accordons aussi une place de choix à l'enseignement musical, via des aides aux écoles et conservatoires de musique (voir p.15).



le choix de l'Hérault

Un opéra slam intergénérationnel

C'est un projet à la croisée de toutes les rencontres : humaines, artistiques et territoriales.

Emmenés par le chanteur-poète-compositeur Walid Ben Selim de la compagnie Les Enchanteurs, et le chorégraphe Hamdi Didri de la compagnie Chantiers publics, les jeunes et équipes éducatives de 3 MECS (Maisons d'enfants à caractère social) à Béziers et Saint-Pons-de-Thomières, les habitants du territoire, des collégiens et une association de danse hip-hop ont créé un opéra. Une réalisation qui explore le thème de la mémoire, qui rassemble les générations, et qui mélange écriture, chant, musique et danse.

Les jeunes des MECS ont commencé par rendre visite aux résidents de l'EHPAD de Saint-Pons-de-Thomières, pour collecter

leurs souvenirs. Cette première rencontre a alimenté les ateliers de poésie menés par Walid. Les productions des enfants sont venues enrichir le travail d'écriture, mis en chanson par l'artiste. L'orchestre est constitué de musiciens amateurs habitant le territoire, entraînés par Agathe de la compagnie Les Enchanteurs. Hamdi, Ewa et William, de la compagnie Chantiers publics, ont quant à eux embarqué les enfants dans la danse.

Une représentation finale aura lieu au Domaine de Bayssan le 1^{er} juin 2024 et le 5 juin au Théâtre d'O à Montpellier.

Plus d'infos

→ <https://youtu.be/Z6qXHOjP3yY>

À votre écoute

Comment avez-vous vécu ce projet ?



« Dès qu'on m'a parlé de ce projet j'ai voulu essayer et je me suis inscrit. Les chansons, j'aime beaucoup parce qu'il y a de l'auto-tune et c'est stylé ! Je suis bien dans ce projet Pouss Culture, c'est trop bien d'écrire, de danser et de chanter ! »

Tyler



« On a tout de suite intégré l'EHPAD au projet. Je trouve ça assez beau de mêler les deux générations, de confronter leurs souvenirs. Traiter de la mémoire par l'art est très important car ça permet de conjurer les mauvais souvenirs quand il y en a et d'emmenner les enfants vers un meilleur ailleurs. »

Walid



« C'est un peu comme si c'était nous qui avions écrit la musique. Walid nous a demandé d'écrire nos souvenirs quand on était tristes, quand on était heureux... On s'est aussi inspiré des souvenirs des personnes âgées, et on a écrit en se mettant à leur place. »

Meileen



Une volonté

La parole à Marie-Pierre Pons

*Vice-Présidente
déléguée à la culture*

Nous défendons une culture pour tous et présente partout dans l'Hérault. Grâce aux conventions de territoire, nous pensons nos intercommunalités comme des lieux de création et de diffusion, mais aussi d'apprentissage et d'expérimentations au plus près des usagers. Cet effet levier du Département permet de renforcer l'attractivité des territoires et de créer des synergies avec le tourisme, l'écologie, la citoyenneté... Notre volonté de décentralisation et d'accès de la culture au plus grand nombre se concrétise également dans la programmation de la Scène de Bayssan et sa déclinaison « La Scène en Hérault ». N'oublions pas que nous agissons aussi pour une culture de l'excellence, avec des partenariats de qualité au service de projets de territoire, construits avec et pour les citoyens.

« [...] nous pensons nos intercommunalités comme des lieux de création et de diffusion, mais aussi d'apprentissage et d'expérimentations [...] »

Des actes

Un partenariat inédit en territoire

Le Département, avec l'association Les Vendémiaries, a lancé un projet inédit à La Maison d'Emma, lieu de résidence d'artistes au cœur de Saint-Mathieu-de-Trévières. En partenariat avec le FRAC-OM*, la DRAC* et le collège Alain Savary, cette initiative a permis d'impliquer élèves et habitants autour de la résidence de création de l'artiste Yuri Sohn. Son projet : collecter les histoires personnelles des résidents pour façonner une carte narrative qui explore le territoire et ses identités. Durant 6 semaines, des ateliers avec les jeunes et des rencontres avec les habitants ont nourri le processus créatif de l'œuvre de Yuri, dont une restitution a été présentée fin avril.



*Fonds régional d'art contemporain Occitanie -Montpellier

*Direction régionale des affaires culturelles-Ministère de la Culture et de la Communication



« Dans mon travail, je questionne le corps, sa créativité et sa représentation. La question de la norme et de la différence se présentent en premier. Nos différences sont des qualités, non des défauts ! Quand on a établi ça, les personnes qui s'initient à la pratique artistique commencent à lâcher, à s'accepter et à se vivre différemment. Elle a le potentiel de nous apprendre à nous accepter, nous dépasser, être en contact avec soi, avec son environnement et avec autrui, à puiser dans son être et non dans le paraître. Quelle que soit son expression, l'art est important pour vivre en société, je le constate dans mon travail. Plus on est proche de soi, plus on peut recevoir l'autre, s'exprimer différemment, se réaliser et s'épanouir. Surtout dans un monde où tout va très vite. Pour recevoir et donner, on a besoin de se poser. Cela signifie accepter de rentrer dans une autre temporalité. L'art et la culture sont ce cheminement vers la découverte, la déconstruction du jugement de soi qui est très limitant, et la libération qui amène à faire et à penser les choses, la vie et le monde différemment. »

on décode

Germana Civera

danseuse, chorégraphe et chercheuse

« la pratique artistique [...] a le potentiel de nous apprendre à nous accepter, nous dépasser, être en contact avec soi et avec autrui [...] »

La culture départementale c'est...

12,4 M€

budget culture 2024

dont **4,8 M d'euros** transférés à la métropole de Montpellier pour le Domaine d'O et ses festivals

et **3 M d'euros** pour la programmation de la Scène de Bayssan et de Scène en Hérault

273 actions

éducatives territoriales culturelles au bénéfice des collégiens

237

bibliothèques dans le réseau départemental

On soutient : **400**

associations et communes

22

écoles de musique

32

festivals



Le Sonambule à Gignac



Action éducative territoriale avec l'artiste Noon

En clair

Le Département...

Déploie-t-il des actions pour les jeunes ?

Oui

Grâce aux AET (Actions éducatives territoriales) les collégiens s'éveillent à la culture et à la pratique artistique. Des parcours thématiques leur sont proposés, en association avec les équipes pédagogiques, les artistes, les communes et les acteurs culturels. Sur l'année 2023-24, 264 AET ont bénéficié à 80 collèges et 9 200 jeunes.

Soutient-il les équipements culturels ?

Oui

Nous aidons les intercommunalités à construire et à réhabiliter des lieux et équipements culturels. Par exemple, à Clermont-L'Hérault nous soutenons la réhabilitation du théâtre Le Sillon. En 2023, nous avons aidé à la rénovation de la salle de musiques actuelles le Sonambule à Gignac, et à la création du théâtre l'Albarède à Ganges.

Agit-il en faveur de l'enseignement musical ?

Oui

Dans le cadre de sa compétence obligatoire, le Département a adopté un Schéma d'Enseignement et de Pratique musicale. Il se concrétise notamment par une aide annuelle aux écoles et conservatoires de musique, et par un appui aux équipes pédagogiques. Cette feuille de route renforce la coopération entre les établissements ainsi que l'offre d'enseignement dans l'Hérault.

Ici et là





- 1 • Chaque été, le Département déploie l'opération « Lire à la mer », avec 2000 livres et revues, des transats et des animations en libre accès
- 2 • Le domaine de Pierresvives à Montpellier abrite les Archives et la Médiathèque départementales ainsi qu'un espace d'expositions
- 3 • Propriété du Département, la Scène de Bayssan (théâtre, amphithéâtre et chapelle) à Béziers est un lieu de diffusion de spectacle vivant
- 4 • Le Département soutient la réhabilitation du théâtre Le Sillon à Clermont-l'Hérault ainsi que son projet artistique
- 5 • L'école de musique de la Vallée de l'Hérault est l'une des structures d'enseignement musical soutenue par le Département



3 : on protège

Le Département gardien du littoral

Depuis de nombreuses décennies, le Département veille à la protection du littoral héraultais, fragilisé par le changement climatique, les risques naturels et les activités humaines. Le Département reste solide et se fixe un objectif : conjuguer préservation et valorisation de ces milieux précieux. Recherches scientifiques, aménagements innovants, sensibilisation des acteurs et des habitants... découvrez toutes nos actions pour relever les défis du littoral de demain.

Parlons vrai

entretien

Claudine Vassas-Mejri

1^{ère} Vice-Présidente déléguée aux solidarités territoriales, à la transition numérique et à l'innovation



Alexandre Brun

géographe, urbaniste et maître de conférences à l'Université de Paul Valéry Montpellier 3

Quels sont les effets du changement climatique sur le littoral aujourd'hui et quels nouveaux défis faudra-t-il relever dans les années à venir ?

A. BRUN : Le littoral héraultais s'étend sur 90 km de côtes majoritairement sableuses et mobiles. C'est un milieu dynamique qui évolue en fonction de nombreux facteurs que le réchauffement climatique modifie (érosion, recul du trait de côte, risque de submersion marine, réchauffement de la mer Méditerranée...). Il y aura donc un grand chantier à mettre en place à l'avenir dans un objectif d'adaptation du littoral. À l'évidence le territoire de l'Hérault a été l'un des grands laboratoires où des expérimentations de nature architecturale, urbaine, paysagère, environnementale ont eu lieu ; il le sera à nouveau.

« Le Département conduit la politique Hérault Littoral depuis 2019 pour aider les territoires à adapter leurs littoraux »

C. VASSAS-MEJRI : Pour le Département, il existe 3 enjeux : un enjeu démographique puisqu'en 2040, les ¾ de la population héraultaise seront concentrés sur la bande littorale. Aussi, un enjeu écologique avec des zones sensibles abritant une faune et une flore à protéger. Et puis il y a un enjeu économique avec l'activité touristique, 1^{er} PIB de l'Hérault, qui est implantée à 70 % sur le littoral et les filières maritimes que nous soutenons grandement.



Quelles actions ont été menées pour protéger le littoral héraultais et quels efforts faut-il poursuivre ?

CVM : Le Département conduit la politique Hérault Littoral depuis 2019 pour aider les territoires à adapter leurs littoraux, à sécuriser les biens et les personnes et à anticiper cet avenir par l'innovation. Des chantiers ont déjà été menés : le recul des routes et du stationnement sur les lidos du Petit Travers à Carnon et entre Sète et Marseillan, la reconstitution et la renaturation des cordons dunaires. On travaille aussi sur la recomposition spatiale, avec l'hôtellerie de plein air, avec laquelle on mène une réflexion, en lien avec l'État, pour adapter leurs installations vulnérables.

AB : Beaucoup de projets sont déjà menés. Je pense qu'il faut continuer d'associer la communauté scientifique et de faire des habitants, des sentinelles de la mer. En plus, de la nécessité de sensibiliser, il faut également mener des actions concrètes. Le Département s'est positionné sur cette stratégie depuis un moment.

Parlons vrai

suite

Comment penser l'habitat de demain avec les effets du réchauffement climatique sur le littoral ?

AB : L'adaptation sera la clé. Ce sont les spécificités historiques et géographiques de chaque site qui dictent le projet d'aménagement. Certains sites sont plus hauts que d'autres ou plus à l'abri des courants et des tempêtes. Les sites moins vulnérables seront donc densifiés et ceux plus exposés à l'aléa seront dédensifiés.



CVM : Au Département, nous avons organisé le concours « Habiter le littoral, demain ! » qui proposait aux professionnels d'imaginer, à l'horizon 2050, des solutions concrètes d'aménagement d'un quartier situé en zone rétro littorale. Une maquette 3D du lauréat a été élaborée pour sensibiliser le grand public et les acteurs du littoral. Nous avons également recruté un doctorant qui réalise une thèse sur la prise en compte des risques littoraux dans les politiques de l'habitat.



« Associer la communauté scientifique et les habitants à l'acquisition de connaissances, à l'observation de l'évolution du trait de côte, c'est une très bonne idée »

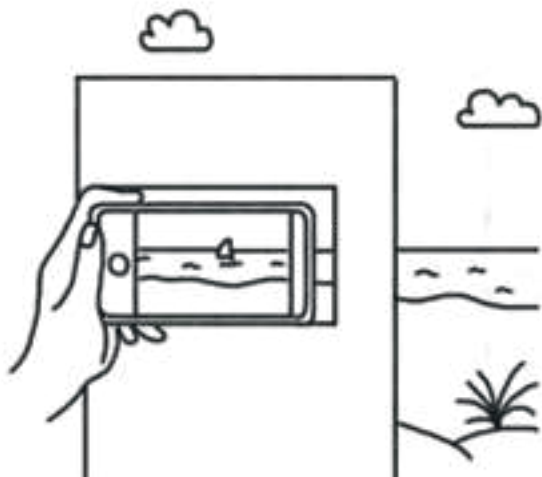
Le Département va rénover le domaine du Mas Vieux des Aresquiers à Vic-la-Gardiole pour créer une Maison du Littoral. Pourquoi ce projet ?

CVM : Le Mas Vieux sera réhabilité pour donner vie à la Maison du Littoral. Elle sera dédiée à la connaissance et à la sensibilisation du littoral héraultais. Des expositions et un programme d'animations seront mis en place pour les scolaires, les jeunes, les professionnels et le grand public. Ce projet a évolué au fil des concertations avec les habitants et les élus. On ne créera donc pas de parking supplémentaire et les visites se feront sur réservation pour contrôler la fréquentation de ce lieu sensible.

AB : Je fais moi-même partie du comité de préfiguration de la Maison du Littoral. En plus d'un lieu de sensibilisation, il sera aussi un pôle de recherche et d'informations. Associer la communauté scientifique et les habitants à l'acquisition de connaissances, à l'observation de l'évolution du trait de côte, c'est une très bonne idée. Et en prenant compte de la spécificité du site des Aresquiers, on a pu trouver un équilibre entre tourisme et protection de l'environnement.

Comprendre

*l'observatoire citoyen
du littoral héraultais*



À quoi servent vos photos ?

Ce dispositif vous permet de participer au suivi et à la surveillance des plages héraultaises. Une fois vos photos envoyées, elles seront traitées, analysées et valorisées scientifiquement. Elles compléteront ensuite les données recueillies depuis plus de 20 ans par le Département et disponibles sur l'Observatoire du Littoral. Cet Observatoire présente notamment les données du suivi de l'évolution du trait de côte et des mouvements des plages. Il assure une mission indispensable pour la compréhension des risques comme l'érosion côtière ou les submersions marines et ainsi il permet d'agir pour protéger et valoriser l'espace littoral.

Comment pouvez-vous participer ?

C'est vous qui êtes acteur de l'Observatoire citoyen du littoral héraultais ! En effet, vous pouvez participer à votre échelle à la préservation du littoral en vous rendant sur l'une des 2 bornes installées sur la côte héraultaise : plage du Grau d'Agde et plage des Aresquiers. Ici, votre mission est simple : positionnez votre téléphone à l'horizontale, à l'emplacement prévu à cet effet, prenez une photo de la plage, sans filtre et sans zoom, et envoyez-la via un QR code que vous trouverez sur la borne.

Qu'est-ce que le trait de côte ?

Le trait de côte c'est la ligne entre la terre et la mer. Étudier son évolution permet de comprendre et de prévoir les changements à venir. En anticipant au mieux les modifications morphologiques des plages, notamment le recul du trait de côte, nous pouvons apporter des solutions adaptées à ces changements. En effet, les informations recueillies permettent de préserver, valoriser et aménager l'espace littoral tout en intégrant les changements à venir dans une approche globale et pluri-thématique.





Plan large

Le conchylitour : sur les sentiers des saveurs maritimes

Après l'Énotour et ses balades vigneronnes, le Conchylitour vous invite à explorer les mas conchylicoles pour déguster les savoureuses moules et huîtres du bassin de Thau et de Vendres. Original et novateur, ce parcours se pratiquera en voiture, à vélo ou à pied ainsi que directement sur l'eau ! Cette balade gustative mêlera rencontres avec des conchyliculteurs passionnés qui vous partageront les secrets de leur métier et animations environnementales ou encore activités de loisirs. Le Département s'engage à faire rayonner son patrimoine naturel et culturel tout en favorisant un tourisme durable et responsable, lors de cette expérience unique.

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

L'eau, notre bien commun

Niveaux d'eau historiquement bas, assèchement des nappes, communes en difficulté d'approvisionnement, stress hydrique, ... l'Hérault subit une sécheresse inédite depuis deux ans. Les bouleversements climatiques, la pression démographique et les usages rendent vulnérable la ressource en eau. Notre groupe majoritaire a pleinement conscience des enjeux liés à sa raréfaction qui pourrait à terme créer des conflits d'usage. Il est urgent de préserver durablement cette richesse naturelle essentielle à tous, c'est pourquoi nous renforçons aujourd'hui les initiatives.

Nous apportons un appui technique et financier important aux collectivités pour les aider à trouver l'équilibre entre besoins en eau potable et ressources mobilisées. Savez-vous que nous possédons un service d'hydrogéologie unique en France ? Son action est capitale dans l'étude des eaux souterraines. Avec la coordination d'Hérault Ingénierie, la réalisation de forages a permis aux communes de Cazilhac et Villetelle d'alimenter leur population. Nous continuons aussi de soutenir nos agriculteurs. De la modernisation à l'extension des réseaux, du recyclage des eaux usées à la création de cépages résistants, ... le plan Hérault Irrigation ouvre la voie à une culture raisonnée des sols. Nous préservons en outre les zones humides et les espèces endémiques qui jouent un rôle primordial dans le cycle de l'eau. En témoignent la création récente d'une passerelle de franchissement du Lez au domaine de Restinclières ou le projet de restauration des marais de Tartuguière à Lansargues... Le Département initie également des démarches vertueuses sur son propre patrimoine. Des systèmes de récupération d'eau de pluie en toiture alimentent par exemple les cuves des véhicules des forestiers sapeurs de Cournonsec ou encore les toilettes de Pierresvives ! Des compteurs intelligents identifient les fuites au collège du Crès, au domaine de Bessilles, ...

L'eau, cet « or bleu », est une affaire collective. En mars dernier nous avons signé un « Plan d'urgence ressource en eau potable » avec l'Etat et l'AMF pour apporter des solutions aux communes en pénurie. L'autre défi est celui d'adapter ensemble nos modes de vie pour économiser l'eau. Un mousseur sur le robinet, une douche plutôt qu'un bain, ... chaque éco-geste compte et le Département continuera la sensibilisation à ces bonnes pratiques.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Réduction des marges de manœuvre budgétaires

Face à une conjoncture économique contrainte, marquée par une réduction des marges de manœuvre budgétaires pour les collectivités autant que pour l'Etat, notre responsabilité, en qualité d'élus, nous oblige encore davantage.

La décision récente du conseil départemental de mettre fin à la mise à disposition gratuite de matériel aux acteurs culturels du territoire, bien que difficile à prendre pour la collectivité, pas moins à accepter pour les bénéficiaires, constitue pourtant un signal fort de l'exécutif, lequel témoigne d'une volonté assumée de tendre vers une gestion plus stratégique de nos ressources, alignée sur les compétences obligatoires dont le Département a la charge.

Le groupe « Unis pour l'Hérault » soutient cette orientation, convaincu de la nécessité d'adapter nos actions à la réalité budgétaire actuelle. Conscients de l'urgence d'évoluer vers un modèle moins dépendant des financements publics, ils nous faut désormais appréhender cette période de transition non pas sous l'angle de la contrainte ou encore du désengagement, mais plutôt comme une opportunité non seulement de concentrer nos moyens sur nos principales missions, mais également d'engager une réflexion plus profonde sur le financement de la Culture si chère au cœur des français.

En outre, le législateur devra-t-il poser les bases, en lien avec l'ensemble des acteurs culturels du pays, d'une évolution nécessaire des lois et règlements aux fins d'offrir aux acteurs privés, entreprises comme particuliers, des dispositifs plus incitatifs en terme de mécénat culturel et sportif.

L'exception culturelle française est bien l'affaire de tous... Aussi, créons les conditions de tous prendre part à son expression, son expansion et son rayonnement ! A la puissance publique de garantir cet impératif... à nous citoyens de soutenir la création et la diffusion !

Nous vous invitons à suivre nos actions et à échanger avec nous sur notre page Facebook : « Unis pour l'Hérault ».

Brice Bonnefoux

*Adjoint au Maire de La Grande Motte
Conseiller départemental*

Président du groupe « Unis pour l'Hérault »



« Nous étions une équipe de neuf personnes pour explorer l'amplitude des sujets à traiter. Dans ce concours d'idées, nous avons amené un nouveau regard avec un cadre bâti qui s'inscrit directement en rapport avec le risque, avec un littoral mouvant. Il y avait également une dimension collective dans notre projet avec tout un réseau d'acteurs impliqués »

lauréat du concours, projet OYAT

Les ganivelles protègent nos dunes

Les dunes littorales façonnées naturellement par le vent, le sable et les plantes constituent des espaces fragiles soumis à différents types de dégradations : submersion marine, érosion, sur-fréquentation et piétinement, déficit sédimentaire... Afin de les protéger, le Département a financé des ganivelles, des petits piquets de bois qui assurent un rôle crucial. En ralentissant la vitesse du vent par leur effet brise-lame, elles piègent le sable et renforcent le volume des dunes. Utilisées comme barrières, ces clôtures canalisent la fréquentation, limitent le piétinement des zones sensibles et protègent la végétation qui s'y trouve.

En écho

Nous imaginons l'habitat du littoral... en 2050 !

En 2022, le Département a lancé un concours d'idées inédit destiné aux architectes et paysagistes professionnels ou étudiants : imaginer l'aménagement d'un quartier du littoral héraultais en 2050. 14 cabinets ont répondu et 7 lauréats ont retenu l'attention du jury avec des propositions innovantes, écologiques, adaptées au milieu et à la nature. Habitat sur pilotis, maisons démontables, culture d'algues, utilisation de roseaux comme matériau de construction... Autant de perspectives utiles aux aménageurs urbains pour aborder efficacement les défis à venir liés au changement climatique en zone littorale.

« Il est important de sensibiliser le public aux enjeux littoraux et de lui présenter les équipements et aménagements en faveur d'une restauration des milieux. La pédagogie permet de comprendre les risques et les solutions pour un avenir durable sur nos littoraux »

CPIE Bassin de Thau





4 : on aime

Un printemps entre art, glisse et saveurs

Alors que le duo d'art urbain Lek et Sowat a marqué le domaine départemental de Pierresvives à Montpellier de leur calligraphie, la compagnie de Mourad Merzouki présente sa nouvelle création en avant-première mondiale à La Scène de Bayssan à Béziers ! Terre de culture, l'Hérault est aussi une terre de *ride* ! Grâce au soutien du Département, de nombreux pumptracks ou skateparks et des clubs vous permettent de pratiquer les sports de glisse près de chez vous. À l'approche des journées chaudes, découvrez les oyas, poteries ancestrales utiles pour limiter l'arrosage de vos plantes. Autre savoir-faire d'excellence : notre agriculture, multimédaille au Concours général agricole, vous promet de belles dégustations.

Échappées

Le retour des Nuits de Bayssan !

Ce festival s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs de spectacle vivant ! C'est **Walid Ben Selim** qui ouvre le bal avec un opéra intergénérationnel. Puis ce sera au tour de la **São Paulo Dance Company** l'une des plus grandes compagnies de danses brésiliennes, de nous inviter dans un répertoire qui allie chefs-d'œuvre classiques et créations contemporaines, et à **Mourad Merzouki** de nous proposer en avant-première mondiale sa dernière création Beauséjour. En juillet, place à une programmation musicale au croisement des influences avec le rock alternatif de **Babylon Circus** et le duo **S.T.O.R.M.**, le mélange d'électro et de sonorités arabes signé Acid Arab, la performance poétique aux tons blues et folk de **Piers Faccini** en trio, le style électronique et spirituel de **Adil SMAÂLI** et la célèbre **Soud Massi** qui viendra nous présenter *Sequana*, son dernier album.

« Nous plongerons avec plaisir dans un univers vif et coloré, aux airs de guinguette. »

Beauséjour, la nouvelle création signée Mourad Merzouki

Décidément, ce chorégraphe repousse toujours plus loin les frontières du possible. Après le cirque, le numérique, le sport, le vent ou l'apesanteur, c'est face au temps qui défile, et qui nous défie, qu'il s'interroge dans cette nouvelle création. Avec la complicité de Müller & Malakoff des Gotan Project, dont les mélodies électro-tango rythment la performance chorégraphique, nous plongerons avec plaisir dans un univers vif et coloré, aux airs de guinguette.



NUITS DE BAYSSAN

Du 1^{er} juin au 20 juillet 2024
Scène de Bayssan, Béziers
scene-de-bayssan.herault.fr

Échappées



3 questions à Lek & Sowat

Du sous-sol du Palais de Tokyo au plafond de la piscine Molitor, ces artistes urbains, complices depuis 14 ans, ont sublimé des lieux insolites avec leurs pinceaux et bombes de peinture. Aujourd'hui, pour accompagner leur rétrospective exposée dans la Galerie, c'est sur les vitres de Pierresvives qu'ils signent une œuvre in situ, aussi grandiose qu'éphémère.

« [...] pour porter un nouveau regard sur ce qu'on ne voit plus. »

En plus de votre expo, comment est venue l'envie de proposer une création originale ?

C'est le fruit de nos échanges avec les équipes de Pierresvives ! Notre exposition présente les traces de nos passages dans des sites incroyables, mais nous venons du graffiti. L'essence-même de notre passion est d'épouser un lieu, jouer sur ses lignes, ses détails pour porter un nouveau regard sur ce qu'on ne voit plus. Ici, cette architecture est un terrain d'expérimentation formidable, et nous avons choisi la vitrophanie pour cette exploration.

Pourquoi la vitrophanie ?

Cette technique permet de réaliser des interventions éphémères sur une matière fantastique : le verre. Une évidence donc pour Pierresvives ! Travailler sur ses façades vitrées, en symbiose avec son style singulier, c'est notre déclaration d'amour à son architecte Zaha Hadid.

Comment Pierresvives vous a inspiré ?

C'est toujours le lieu qui nous dicte, on s'adapte. Il y a un dessin idéal, puis de l'impro... On a travaillé avec de la peinture jaune et blanche semi-transparente des motifs inspirés par des détails qui, avec le jeu de la lumière, se projettent différemment dans l'espace. La nuit, c'est encore une autre lecture. Rien n'est figé, c'est ce qui nous plaît. C'était un défi et un privilège d'avoir pu habiter un tel site !

+ d'infos



pierresvives.herault.fr

5 choses à savoir

sur les oyas

1 - Les oyas sont écologiques

Les oyas sont des céramiques poreuses utilisées comme alternative écologique à l'arrosage en surface. Enterrés, ils diffusent l'eau au plus près du système racinaire de la plante, à la manière d'un goutte-à-goutte. Cela permet des économies d'eau tout en évitant le stress hydrique.

2 - Ils s'adaptent à tous les végétaux

Potager, plantes en pots, fleurs, arbustes et même grands arbres : les oyas sont fabriqués et vendus en plusieurs tailles. Ils s'adaptent aux végétaux d'extérieur comme d'intérieur.

3 - Ils remettent au goût du jour un savoir-faire ancestral

La fabrication de l'oya remet au goût du jour le savoir-faire des poteries d'irrigation hérité de l'Antiquité. La recherche et développement des artisans d'aujourd'hui leur a permis de trouver la forme et la micro-porosité idoines pour le juste écoulement de l'eau.

4 - Ils favorisent la qualité des sols

Les oyas facilitent la germination et aident les végétaux à s'enraciner. Grâce à la juste quantité d'eau diffusée dans les sols, l'oya favorise aussi le développement de la micro-faune et de la micro-flore, et évite la prolifération des mauvaises herbes en surface.



5 - Ces poteries sont fabriquées en Hérault

Dans l'Hérault, Saint-Jean-de-Fos, village de potiers, est l'un des centres de production des oyas. Vous pourrez en acheter directement chez les artisans ou à la maison de la poterie, *Argileum*.



Goûtez l'Hérault

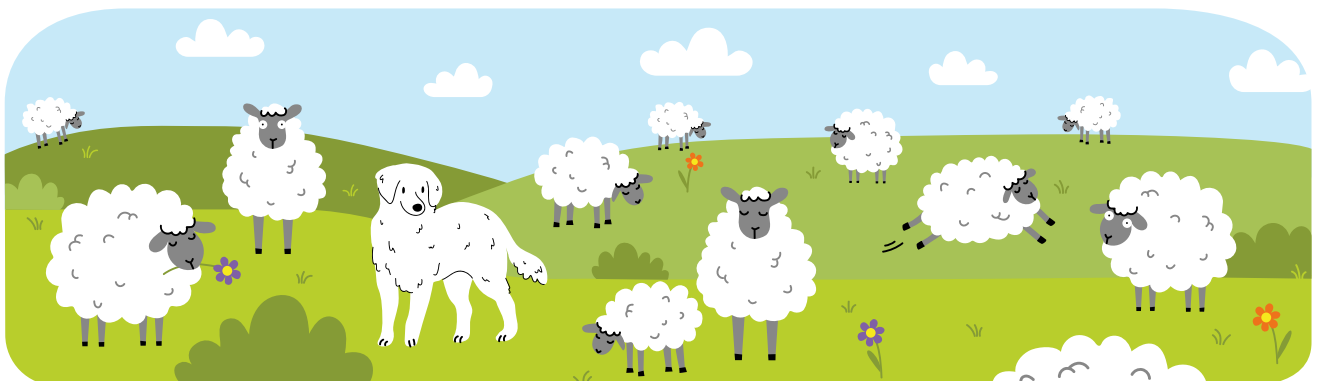
Le pastoralisme, une richesse pour la nature

Le pastoralisme, pratique ancestrale d'élevage, consiste à faire pâturer des troupeaux en plein air, au plus près de leur milieu naturel. Le Département, solidaire avec ses agriculteurs, met à disposition des espaces naturels ou domaines départementaux sur lesquels pâturent plus de 8 000 animaux : moutons, chèvres, vaches, chevaux. Un partenariat qui bénéficie à tous : les bergers disposent d'un foncier stable et d'investissements en équipement du Département, les troupeaux vivent à leur rythme dans la nature, le Département profite de cette pratique qui constitue un réel outil de gestion écologique des espaces naturels. En effet, les animaux débroussaillent les garrigues, dégagent les sous-bois, consomment la matière qui s'enflamme facilement l'été. Cette méthode réduit le risque d'incendie et favorise l'ouverture des milieux, bénéfique à la biodiversité.

Frédéric Henriques, berger de longue date, pâture dans l'Hérault avec son troupeau de plus de 2 000 bêtes. Avant le début de l'été, il s'installera sur les 60 hectares d'un espace préservé par le Département, à Nissan-lez-Enserune, qui a la particularité d'abriter des zones humides. Le pastoralisme est un excellent moyen de gestion de ces joyaux écologiques menacés, se rapprochant grandement de leur écosystème naturel. Il préserve le bien-être de l'animal et donc la qualité de la viande produite.

Frédéric Henriques produit et vend de la viande sur les marchés locaux de Vendres, Lespignan, Sérignan, Sauvian.

Cherche et entoure les 7 différences entre les deux images.





Bravo à nos médaillés !

Au Salon de l'agriculture à Paris, le Concours général agricole a largement récompensé les produits héraultais lors de cette édition 2024.

234 médailles ont été attribuées à nos vins (112 d'or, 98 d'argent et 24 de bronze), auxquelles il faut ajouter 16 médailles pour nos huîtres, bières, huiles ou encore confitures.

Allez à la rencontre des agriculteurs primés près de chez vous !

Connais-tu le Patou ?

Le patou ou chien de montagne des Pyrénées est un grand chien blanc souvent utilisé par les bergers. Il aide le berger à protéger le troupeau contre les attaques d'autres animaux.

Si tu en croises un, il ne faut pas s'approcher de lui, ne pas crier et le laisser faire son travail !

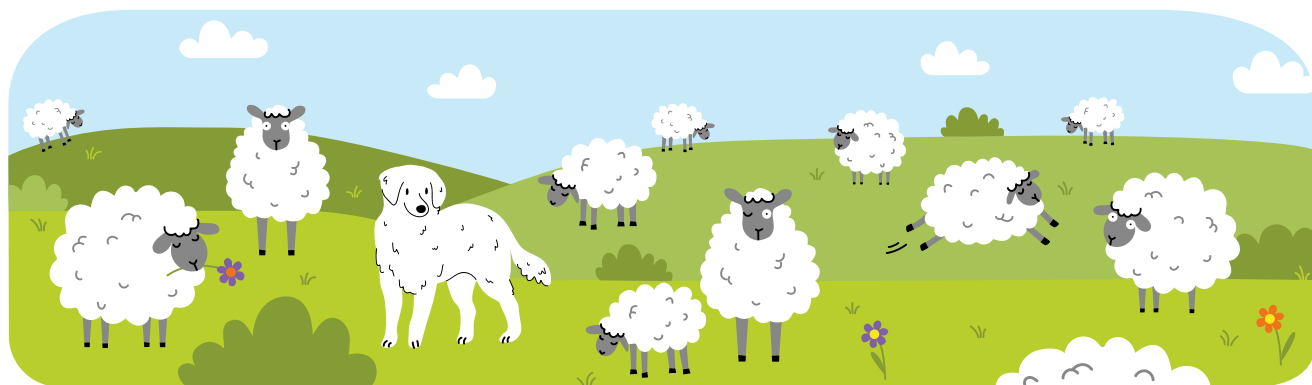


L'Oli d'Oc, l'huilerie coopérative de Clermont-l'Hérault a fait sensation avec deux médailles d'or pour deux de ses huiles ! L'une est fabriquée à base d'Aglandeau, qui tire son nom de sa forme ressemblant à celle d'un gland. Cueillie verte, elle donne une légère amertume et des saveurs d'artichaut, banane et noix. L'autre est une huile vierge extra Picholine qui dévoile des arômes uniques et des saveurs de fruits rouges et d'ananas.

La Biscuiterie Saint Guilhem a remporté, elle, la médaille de bronze pour sa confiture Extra à la framboise. En bouche, elle se démarque par l'intensité des différentes variétés de framboises. Elle est dite « extra » parce que sa proportion de fruit est supérieure à celle du sucre.

Côté boisson, l'originalité de la Brasserie Kisswing qui proposait sa Rhumba, une bière blanche au Rhum, a été saluée avec l'obtention d'une médaille de bronze ! Les Piliers du Sud, connus pour leur célèbre bière La Gorge Fraiche a obtenu 3 médailles d'argent pour une I.P.A (India Pale Ale), la Meridional Lager et une blonde épicée à la manière du Noilly Prat !

Nous sommes fiers de nos producteurs héraultais !





On bouge

Dans l'Hérault, le Département encourage la pratique sportive en investissant dans des équipements modernes et en soutenant financièrement de nombreux clubs. Passionnés par les sports de glisse ou urbains, en salle ou en plein air, découvrez où pratiquer !

Connaissez-vous le roller Derby ?

Le Derby Club Le Crès Lattes Montpellier œuvre pour la promotion de cette pratique en loisir et en compétition. Venu des États-Unis, le roller derby est un sport de contact exclusivement féminin se pratiquant à patins à roulettes sur une piste ovale. Deux équipes de cinq joueuses s'affrontent sur un temps de deux fois 30 minutes où l'objectif est de dépasser les joueuses adverses dans le temps imparti sans se faire projeter au sol ou sortir de la piste. Un sport méconnu qui pourrait vous intéresser si vous aimez la stratégie, le contact physique et l'agilité.

Ridez sur les pumptracks

Le Département finance de nombreux pumptracks dans l'Hérault, offrant ainsi une combinaison parfaite entre sport et loisirs de plein air. Similaire à une mini montagne russe, le pumptrack est une piste parsemée de bosses et de virages relevés. Que vous soyez débutant ou confirmé en vélo, BMX, trottinette, rollers ou skate, le circuit est accessible à tous. Aucune technique particulière n'est requise, il suffit juste d'un peu d'élan pour se lancer sur le circuit et partir à la conquête de nouvelles sensations !

Il sera bientôt possible de profiter d'un pumptrack dans la commune de Pignan !



Bravo !

Le combat d'Hélène

Pour Hélène Albert, défendre les personnes âgées et en situation de handicap est une vocation de longue date. Membre de l'association ALMA depuis 1995, d'abord à Reims puis désormais en tant que présidente à Montpellier, elle a fait le choix de mener ce combat pour sensibiliser sur ces phénomènes de maltraitements méconnus.

« *Composée uniquement de bénévoles, la Fédération 3977 est une association nationale coordonnant les centres Alma des départements. Nous sommes des écoutants : nous recueillons les plaintes des personnes et nous les aidons à trouver des solutions. Certains cas complexes nous amènent à faire appel à nos référents : psychiatres, juges, gérontologues...* », explique-t-elle. Pour joindre l'équipe, on peut contacter du lundi au vendredi le 3977 ou directement ALMA 34-30 le jeudi de 14h à 17h au 04 67 04 28 50.

Au total, ALMA 34-30 a traité près de 400 dossiers en 2023, pour l'Hérault et le Gard. Les maltraitements sont variés : vol d'argent, négligences, violences physiques ou verbales. « *Nous confrontons les points de vue pour comprendre la situation, nous orientons vers les bons services voire vers la police ou la gendarmerie dans les cas plus graves* », précise Hélène.

Les services du Département prennent en charge les situations adressées par ALMA. Patricia Weber, Vice-Présidente déléguée aux solidarités aux personnes et à l'autonomie siège au conseil d'administration. De plus, l'association est membre du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, présidé par Kléber Mesquida Président du Département. Cette instance veille à l'implication des personnes âgées et en situation de handicap dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'autonomie.



« *Bravo à cette association du quartier de Boutonnet, qui mène une action essentielle contre ce grave problème de société ! Le domaine départemental de Pierresvives à Montpellier, accueillera une conférence d'ALMA34 ouverte à tous, le mercredi 12 juin à quelques jours de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.* »

Jacqueline Markovic,
conseillère départementale du canton de
Montpellier - Castelnau-le-Lez



Votre Département s'engage à vos côtés

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN, ÉCOLOGIE EN ACTIONS

herault.fr